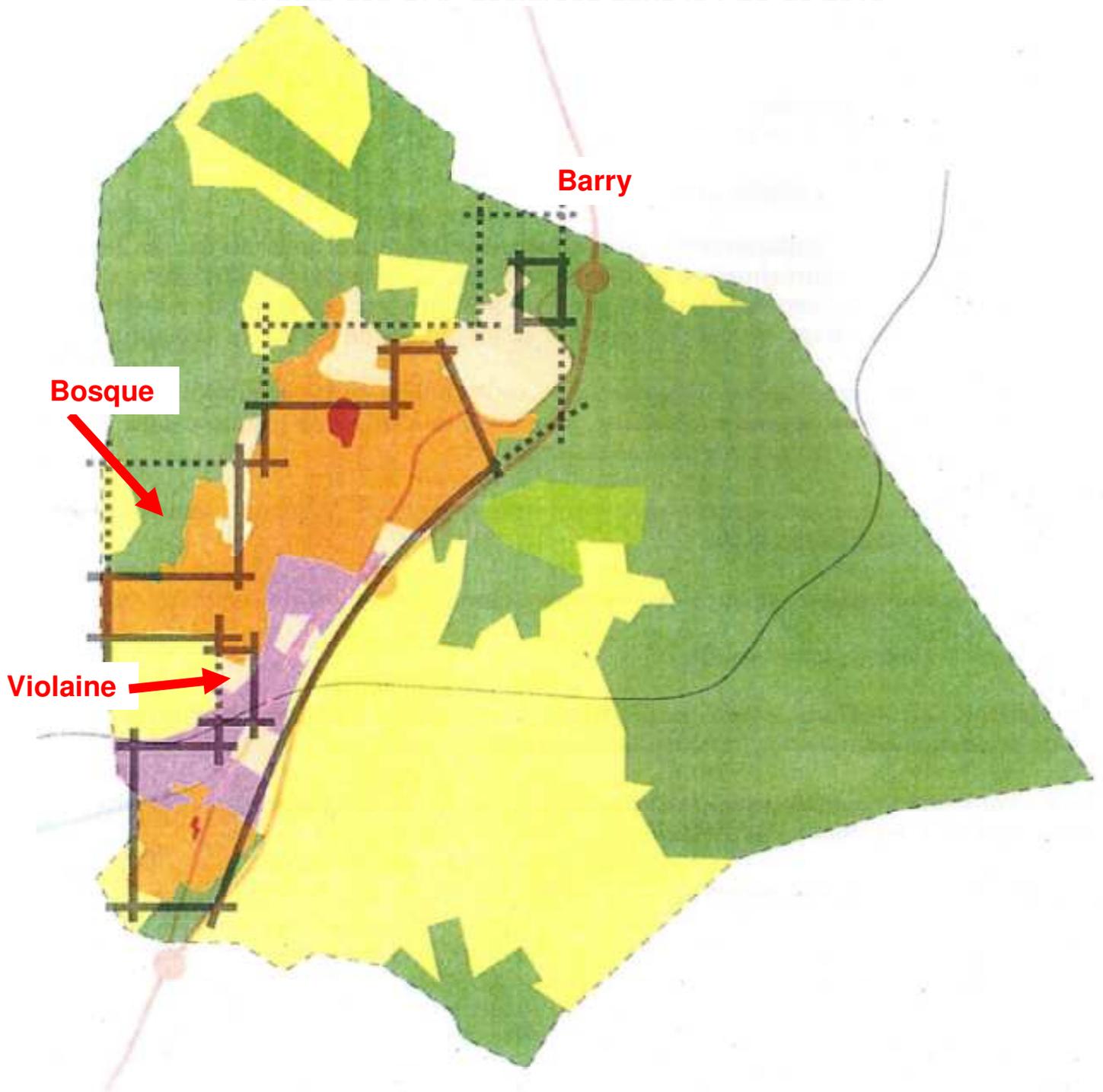


Nouvelles zones ouvertes à l'urbanisation en plus des OAP déclarées dans le PLU de 2015



-  Enveloppe maximale d'urbanisation / rééquilibrage
-  Centre village et quartiers résidentiels
-  Secteurs d'Orientations d'Aménagement et de Programmation
-  Zone / Parc d'Activités
-  Zones agricoles
-  Pôle sportif
-  Zones naturelles